

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Région ALSACE



n° 8470

Région ALSACE

**Schéma Régional de développement  
de l'Hydraulique Agricole**

-----

**Juin 1979**

**Dressé par le Service Régional de l'Aménagement des Eaux "Alsace", le recensement des travaux à réaliser ayant été effectué par Les Directions Départementales de l'Agriculture en collaboration avec Les Chambres d'Agriculture et les Fédérations Départementales d'Association de Pêche et de Pisciculture.**

GJ/SM

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT  
DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

- - -

AVANT-PROPOS

Des instructions relatives à L'élaboration de **schémas** régionaux de développement de l'hydraulique agricole ont été **don-**nées par circulaire du 27 Juillet 1976 de M. le Ministre de l'Agriculture.

Le but de ces schémas est d'apporter des éléments permettant d'une part d'assurer une meilleure programmation des investissements, notamment **dans** le cadre du C<sup>e</sup> Plan, d'autre part de **dispo-**ser d'un dossier solide pour **aborder** ces discussions **qui** doivent s'engager à BRUXELLES dans le cadre de la Communauté Européenne à l'occasion de l'ouverture à de nouveaux pays membres.

Le dossier après la présentation de l'Alsace, son agriculture et les ressources en eau disponibles traite des perspectives de développement de l'hydraulique agricole. Il distingue le court terme, qui concerne les opérations qui seront lancées avant la fin du **VIII<sup>e</sup>** plan (1985), et le long terme, qui **prend** en compte tous les équipements qu'il **serait** rentable de **réaliser**, sans contrainte due au volume des aides publiques.

## S O M M A I R E

Avant Propos		(page blanche)
Résumé	page 1 à 5	(pages bleues)
I - Les principaux traits physiques et socio-économiques de la Région Alsace	page 6 à 16	(pages blanches)
II - Les ressources en eau en Alsace	page 17 à 21	(pages blanches)
En guise de conclusion : "Les ressources en eau et l'Hydraulique agricole en Alsace"	page 22	(page bleue)
III - L'Hydraulique Agricole - Situation actuelle, les besoins, les perspectives d'évolution, les propositions à court, moyen et long terme	page 23 à 25	(pages blanches)
Introduction		
1) l'irrigation	page 26 à 37	(pages vertes)
2) l'assainissement agricole	page 38 à 47	(pages saumons)
3) les aménagements de rivières	page 48 à 55	(pages jaunes)
4) les barrages	page 56 à 57	(pages roses)
IV - Les mesures d'accompagnement - Quelques points de repère -	page 58 à 60	(pages blanches)
Tableau récapitulatif des propositions en Millions de Francs (1973)	page 61	(page bleue)
Conclusion Générale	page 62 à 64	(pages bleues)

Annuaire :

Cartes : "Ressources en eaux souterraines"  
"Les Aménagements de Rivières"

Notes : "Rôle Hydraulique de 5 zones inondables par S.R."  
28 Mai 1979

- La rentabilité des réseaux d'irrigation par  
aspersion dans le Haut-Rhin par D.D.A.  
11 Mai 1979

- Calcul de rentabilité du projet d'irrigation de  
STOTZHEIM par Syndicat des Exploitants Agricoles  
de STOTZHEIM et Centre d'Information Agricole de  
Planteurs de Tabac de STOTZHEIM  
Juin 1977

Tableaux

I - IRRIGATION

- court terme 1 p.
- moyen terme 3 p.
- long terme. 1 p.

II - DRAINAGE

- court terme 2 p.
- moyen terme 1 p.
- long terme 1 p.

III - AMENAGEMENT D'EMISSAIRES ARTIFICIELS

- court terme 1 p.

IV - AMENAGEMENTS DE RIVIERES

- court terme 4 p.
- moyen terme 4 p.
- long terme 2 p.

V - BARRAGES

- court terme 1 p.
- moyen terme p.

## R E S U M E

L'Alsace dispose :

- d'une agriculture en général prospère mais inoérée dans un **tissu** urbain et industriel dense entraînant une forte pression sur les **cola** et la nécessité d'augmenter en permanence de la production et la **productivité** agricole pour que ce type d'activité demeure au "**diapason**" de la Région et ainsi **se** maintienne,
- d'un climat du type continental avec une pluviométrie **satisfaisante** **hors** une partie de la plaine (COLMAR la ville la plus sèche de France),
- de ressources en eau abondantes, variées (rivières et nappes), bien connues, parfois de qualité médiocre **provoquant** une active politique régionale de régénération des rivières et de protection de la nappe phréatique,
- d'une infrastructure hydraulique développée **mais** souvent conçue pour des **usages** tombés en désuétude (irrigation par submersion par exemple),
- d'une tradition de gestion hydraulique intégrée, par exemple les Syndicats Fluviaux.

Tout ceci constitue, semble-t-il, une bonne base de départ pour le développement de l'Hydraulique Agricole, réclamé avec de **plus en plus** d'insistance par **la Profession Agricole (1)**.

C'est d'ailleurs l'une des **orientations** **proposées** pour le 8<sup>e</sup> Plan Régional quant à la politique de l'eau.

.../...

---

(1) exemple : mise au point par la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin en 1977, en collaboration avec l'Administration, d'un "Schéma Départemental de l'Irrigation".

Le préoent Wchéna Régional de Développement de l'Hydraulique Agricole" s'appuie sur :

I - L'IRRIGATION

- Zone concernée

essentiellement la Plaine

Surface irrigable : 64 300 ha (sur 335 000 ha de SAU dont 196 000 ha de Terres Labourables)

Surface déjà irriguée : 25 000 ha

Surface à irriguer : 39 300 ha . avec aide publique 11 000 ha  
. sans aide publique 28 300 ha

- Principes d'intervention

Intervention financière publique (Etat...) :

Objectif : combler le handicap existant entre les diverses zones du fait de la disponibilité des ressources en eau.

Moyen : financement de réalisations collectives jusqu'au point où l'eau est mise à la disposition d'un agriculteur unique.

Taux : 20,40 ou 60 % suivant la difficulté de mobilisation de la ressource.

- Travaux prévus

	Total	dont action collective	représentant une aide publique de
à court terme	25 MF	15	6 MF
à moyen terme	60 MF	34	13,6 MF
à long terme	quasi nul, la mise à l'irrigation étant à achever d'ici 15 ans		

- Un impact économique certain avec une élévation du produit brut au minimum de 2 000 F/ha

## II - L'ASSAINISSEMENT AGRICOLE

Des interventions de deux types :

- des réseaux de fossés évacuant les eaux de ruissellement et les eaux drainées,
- des réseaux de drainage captant au niveau de chaque parcelle, l'excès d'eau imprégnant le sol agricole.

### - Les zones concernées

Pour les interventions du premier type l'ensemble de la Région, notamment lors des remembrements.

Pour le drainage proprement dit : le Sundgau et certains secteurs du Nord de l'Alsace, en tout **13 500 ha.**

### - Principes d'intervention

- action collective d'étude et d'orientation technique financée par l'Etat et les collectivités locales (Région, Départements),
- action collective subventionnée (60 %) pour la création d'infrastructures adaptées au drainage parcellaire,
- action privée de drainage parcellaire, sans subvention hormis les opérations pilotes.

### - Des travaux

	total	dont action collective,	représentant une part de publique de
à court terme	21,7 MF	5	2,7 MF
à moyen terme	62 MF	13	7 MF
à long terme	29 MF	7	4 MF

- Un impact économique certain avec une élévation du produit brut à l'hectare et une meilleure faculté d'adaptation de l'exploitation.

### III - LES AMENAGEMENTS DE RIVIERES

#### - La situation actuelle :

- de larges responsabilités des services du Ministère de l'Agriculture avec des Syndicats Fluviaux en voie de restructuration et de transformation,
  - une évolution quant aux usages des rivières,
  - un réseau hydrographique très dense, souvent mal entretenu d'où des risques accrus de débordement pour les propriétés riveraines,
  - des zones submersibles avec notamment un vaste champ d'inondation (11 000 ha) sur l'Alsace au centre plaine,
  - des débits d'étiage souvent insuffisants.
- Une demande : le lancement d'une politique régionale d'aménagement des rivières destinée à :

restructurer, sans les élargir, les lits mineurs,

- les stabiliser et endiguer certains tronçons,
  - mettre en place ou rénover les structures d'entretien,
  - mieux maîtriser les zones inondables notamment quant à leur vidange.
- Deux principes d'intervention
- 1) Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'évacuation rapide des crues, mais il conviendrait néanmoins, dans une deuxième phase, d'envisager un stockage de 3 hautes eaux.
  - 2) L'aménagement du réseau hydrographique mené dans le respect de l'environnement naturel au sein des méthodes et où l'usage de matériaux ne détruisant ni l'équilibre, ni l'harmonie des paysages.

#### ■ Des "Lavaux prévus

à court terme	83,5 MF
à moyen terme	85 MF (1)
à long terme	104 MF (1)

.../...

---

(1) Recensement non exhaustif, en particulier pour le Nord de l'Alsace



- Une politique régionale sera proposée au 8<sup>e</sup> Plcn, dans le cadre d'un 2<sup>e</sup> P.A.P.I.R. (Programme d'Action Prioritaire d'Initiative Régionale), politique comprenant :
  - des aspects juridiques et réglementaires,
  - des aspects techniques,
  - des aspects financiers avec la participation des diverses collectivités concernées, notamment la Région et les deux Départements.

#### IV - LES BARRAGES

##### - La situation actuelle

Un ensemble de barrages réaériés dans les Hautes Vosges construit fin 19<sup>e</sup> siècle pour soutenir les étiages, complété en 1965 par le barrage de KRUTH-WILDENSTEIN, sans oublier les aménagements du Rhin et les prises d'eau pour alimenter le réseau hydrographique de la plaine.

##### - objectifs :

- soutenir les étiages,
- lutter contre les crues, soit par des retenues en tête de vallée, **soit** par des zones de rétention en plaine,

perspectives à moyen et long terme nécessitant à court terme une politique de réservation (et d'étude) de sites.

#### V- DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Quelques points de repère ont été proposés notamment au niveau :

- des connaissances de base,
- de l'information et de la formation,
- de l'infrastructure,
- du suivi du développement de l'Hydraulique Agricole.

#### CONCLUSION G E N E R A L E

Une large possibilité de développement de l'Hydraulique Agricole en Alsace, une des orientations proposées au 8<sup>e</sup> Plan, dont la réalisation s'inscrira dans le "Schéma Régional d'Aménagement des Eaux".

CONCLUSION

GENERALE

l'agriculture alsacienne, insérée dans un territoire très peuplé et se développe une infrastructure urbaine et industrielle. Elle, doit pour être "au diapason" de la Région et ainsi se maintenir activement son développement.

Un des moyens est une meilleure maîtrise de l'eau en tant que de production agricole; telle est une des orientations proposées 8° Plan Régional quant à la politique de l'eau.

Les ressources en eau étant en général disponibles, en quantité abondante, grâce en particulier à la nappe phréatique de la plaine, il est proposé :

Le développement de l'Hydraulique Agricole

appuyant notamment sur :

Irrigation qui intéresse surtout la Plaine d'Alsace

Surface concernée 64 300 ha (sur 335 000 ha de SAU  
dont 1% 000 "terres" labourables;  
Surface déjà irriguée 25 000 ha  
Surface à équiper : avec aide publique : 11 000 ha  
sans aide publique : 28 300 ha

et ce durant le court et moyen terme-

L'effort financier prévu au court terme (8° Plan) évalué à 25 MF dont 6 MF d'aide publique, soit par an 5 MF de travaux et 1,2 MF de subvention, entraînera une augmentation, au minimum, du produit brut de 2 000 F/ha.

Assainissement agricole outre la préoccupation générale de rénovation de l'infrastructure hydraulique (par exemple pour 3 de remboursement), le problème concerne surtout le Sundgau et certains secteurs du Nord de l'Alsace.

Les Curiaux où un drainage est à envisager représentant 13 500 ha l'effort financier prévu au court terme (8° Plan) évalué à 21,7 MF dont 2,7 MF d'aide publique, soit un peu plus de 4 MF de travaux; par an et 0,5 MF de subvention, entraînera une augmentation sensible du produit brut à l'hectare et une meilleure faculté d'adaptation des exploitations.

ent des rivières avec le lancement d'une politique régionale.  
unir le réseau hydrographique qui, outre les aspects régl  
et juridiques, entraînera à court terme (3° Plan) la réa  
de 83,5 MF de travaux (dont 12 MF sur l'111 Domniale), l  
ent de ce vaste programme exigera outre celle de l'Etat,  
vention financière de la Région et des deux Départements.

ction de retenues oit pour lainer les crues, oit **polr**  
r les étiages, les interventionr **prévue3** à court terme  
) concernent l'achèvement du barrage de MICHELBACK, la  
ction de quelques sites.

res d'accompagnement (études de base, développement de l'in-  
tion et de la formation, aménagement des infrastructures  
ntee, contrôle du suivi) oeront à mettre en oeuvre attentive-  
pour atteindre au moindre coût les objectifs du schéma de  
mpement de l'hydraulique agricole.

\*

Le préoent **Schéma** de Développement de l'Hydraulique Agricole  
X donc un vaste ensemble d'interventiono en vue d'assurer une  
ure d'rio e de l'eau facteur de production agricole.

Maio il existe bien d'autres aspects de l'usage de l'eau ;  
est-il donc pas risque de contradiction voirc de coriflit, entre  
ntervenents dan5 le dorziaine de l'eau selon "l'éclairage choici" ?

Cette prCoccupation esaentielle n'a **pas** été ignorée dans le  
ent schhc et conotitue le noeud du "**Schéma Rbgional d'Aménagemen**  
**aux**" dont l'élaboration vient d'être lancée pcr ailleurs.

Deo potentialités,

une demande du monde agricole,

un intérêt économique certain,

une volonté rCgionale qui n'amorce,

ant de boeecd colideo pour le ddeloppement de l'Hydraulique  
icole en Alsace. Reste **8** en dégager lec moyeno financiers.